

RÉUNION DU 30 NOVEMBRE 2016

Convocation : 22 novembre 2016

Affichage : 5 décembre 2016

L'an deux mille seize, le trente novembre, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Tollevast, dûment convoqués le vingt-deux novembre, se sont réunis en mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Stéphane BARBÉ, Maire.

Étaient présents : BARBÉ Stéphane, NÉE Marcel, COLARD Antoinette, DUPONT Olivier, TRAVERS Chantal, GALLE Sandrine, GOUPILLOT Sylvie, BIENFAIT Emmanuelle, RENAN Loïc, LEPLEY Laurence, ROULLAND Alain, LEPOITTEVIN Béatrice, COTTEBRUNE Serge.

Absents excusés : ROINÉ Philippe, AUBRY Gérard (pouvoir donné à Marcel NÉE).

Secrétaire de séance : GALLE Sandrine

Début de la séance : 20H30

URBANISME

Permis de Construire :

- MARGUERITTE Valéry – 36 Les Amonteux : Construction d'une véranda.
- TAJA Laurence – 165 RN 13 – La Netterie : Construction d'un rond de longe couvert.

Déclarations Préalables :

- LETERRIER Jérémy – 23 Les Jardins de la Mairie : Pose de quatre fenêtres de toit.
- HEBERT Thomas – 12 Les Corbières : Construction d'un mur de clôture.
- MANCHE NUMERIQUE – Le Rocher : Pose d'un point de mutualisation pour le réseau de fibre optique.
- DUREL Julien – 119 Les Amonteux : Construction d'un abri de jardin.

Certificat d'Urbanisme :

- LAUNEY Pierre – Les Martins : Division d'un terrain en trois parcelles constructibles.
- SAMSON Maurice – 40 Gravelle de Haut : Découpage d'un terrain pour création d'une parcelle constructible.

ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE NORMANDIE

L'assemblée donne son accord pour la signature de la proposition d'avenant à la convention pour le report d'un an du rachat par la commune du terrain cadastre A 2286, objet du portage financier

VOIRIE : PROGRAMME VOIRIE 2016

Comme il en avait été question lors de la réunion du 19 octobre, des travaux supplémentaires ont dû être réalisés aux abords de l'abri bus du City. Le devis de l'entreprise TOFFOLUTTI a été revu à la baisse. Les travaux ont pu être réalisés pour un montant de 1899 € TTC. Monsieur le Maire a pris contact avec le Conseiller Départemental afin de voir si ces frais engagés par la commune, qui auraient dû l'être par le Département, pouvaient nous être restitués lors de la facturation des travaux de sécurisation des arrêts de bus.

VOIRIE : DEMANDES DE SUBVENTIONS

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le projet de travaux prévus dans le bourg pour améliorer la circulation et le cheminement des piétons.

Le Maire est autorisé à faire des demandes de subventions aux titres de la DETR, des amendes de police et des réserves parlementaire et ministérielle.

OUVERTURE DES COMMERCES LE DIMANCHE POUR L'ANNÉE 2017 : DEMANDE D'AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LA DÉROGATION AU REPOS DOMINICAL DANS LES COMMERCES DE DÉTAIL

Le conseil municipal décide, par 2 voix contre (Emmanuel Bienfait et Laurence Lepley), une abstention (Sylvie Goupillot) et onze voix pour, d'émettre un avis favorable sur le calendrier 2017 relatif aux cinq ouvertures dominicales autorisées dans les commerces de détail avec emploi des salariés suivantes :

- 15 janvier 2017
- 10 décembre 2017
- 24 décembre 2017
- 2 juillet 2017
- 17 décembre 2017

CONTRATS PHOTOCOPIEURS

L'assemblée autorise Monsieur le Maire à signer de nouveaux contrats de location avec l'UGAP concernant la mise à disposition de photocopieurs pour le groupe scolaire et la mairie. Ces contrats de location portent sur quatre ans, et pour du matériel neuf de gamme équivalente à celui actuellement en place avec la possibilité d'imprimer en couleur :

- Ecole (Possibilité couleur) : 232,49 € TTC par trimestre
- Mairie (Possibilité couleur) : 189,97 € TTC par trimestre

Pour un prix global moindre au trimestre, l'école et la mairie seront équipés de photocopieurs couleur.

TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITÉ EXTÉRIEURE : MISSION D'ASSISTANCE

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la mission d'assistance à la gestion de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE) arrive à échéance au 31 décembre 2016 et qu'il convient de la renouveler.

A l'unanimité, le Maire est autorisé à signer la convention proposée par le cabinet GOPUB, déjà en charge de cette mission pour un taux de rémunération de 9.5 % contre 13.5 % lors du précédent contrat portant sur les années 2014 à 2016.

L'assemblée est informée que le montant perçu de TLPE pour 2016 est d'environ 54000 euros.

CONVENTION AVEC LE CENTRE DE GESTION CONCERNANT LA MISSION D'INSPECTION EN MATIÈRE D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Stéphane BARBÉ est autorisé à signer la convention avec le Centre de Gestion concernant la mission d'inspection des conditions d'hygiène et de sécurité au travail. Cette convention porte sur les quatre prochaines années.

ELECTION DES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

Monsieur le Maire informe le conseil municipal des modalités de désignation du représentant de la commune au conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Cotentin.

Jusqu'au 15 décembre, la composition du conseil communautaire pouvant encore évoluer, il est préconisé d'effectuer ce vote après le 15 décembre. De ce fait une réunion sera programmée le mercredi 21 décembre à 18h30, afin de procéder à ce vote.

Stéphane Barbé indique, par ailleurs, qu'il a constitué une liste afin de se proposer comme conseiller communautaire avec Philippe Roiné comme suppléant.

PERSONNEL : CRÉATION D'UN EMPLOI D'ADJOINT TECHNIQUE DE 2^{ème} CLASSE EN CONTRAT A DURÉE DÉTERMINÉE

Afin de remplacer un agent en arrêt maladie, le Maire propose à l'assemblée de créer un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe à temps complet pour renforcer l'équipe du service

« Bâtiments / Voirie / Espaces verts », à compter du 1^{er} janvier 2017, et pour une durée de deux mois, soit jusqu'au 28 février 2017.

INDEMNITÉ DE GARDIENNAGE

Monsieur le Maire est autorisé à verser 119,55 € à Michel HERBERT, prêtre en charge du gardiennage de l'église de Tollevast.

SCOLAIRE

Conseil d'école : Olivier Dupont effectue un compte-rendu du conseil d'école qui s'est tenu le 8 novembre 2016 :

- L'effectif est de 157 élèves cette année. Des estimations ont été réalisées pour 2017 et 2018 (170 et 177 élèves), avec une ouverture de classe à 180 élèves.
- Des devis ont été demandés concernant l'alarme anti-intrusion.
- Les demandes d'achats pour 2017 ont également été faites. Les enseignantes souhaiteraient que toutes les classes soient équipées en informatique et tableau numérique, ce qui engendre un coût minimum de 20.000 euros. Ces demandes seront revues lors de l'élaboration du budget primitif 2017.
- Le temps de sieste reculé de quinze minutes a de nouveau donné lieu à débat. La mairie a maintenu sa position indiquant que cette décision est du ressort de la municipalité et que le corps enseignant n'a pas à interférer sur cette décision, qui ne concerne pas le temps scolaire.
- Les dates des deux prochains conseils d'école ont été données : les 21 mars et 27 juin 2017.

Comité de pilotage des TAP : Olivier Dupont informe également l'assemblée de ce qui a été dit lors de cette réunion qui s'est déroulée le 22 novembre.

- La directrice des TAP a effectué un compte-rendu des activités de la première période et a présenté les activités prévues pour le reste de l'année, ainsi que quelques pistes pour les années à venir.
- Le projet « Graff » sous le préau de la maternelle donne toujours lieu à polémique avec l'équipe enseignante. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle la directrice de l'école est venue seule à la réunion du comité de pilotage, ses collègues ayant décidé de la boycotter. La mairie maintient sa position et l'activité « Graff » aura bien lieu comme prévu dans le préau de l'école maternelle. D'autres solutions ont été proposées aux enseignantes, mais aucune ne leur a convenu.

Abri bus aux « Bertrands » : La dalle a été réalisée par les employés communaux, et Olivier Dupont a contacté l'entreprise pour qu'elle installe l'abri bus. Celui-ci devrait être monté dans le courant de la semaine 49.

CRÉNEAUX PICINE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2016 – 2017

Monsieur le Maire est autorisé à signer la convention proposée par la Mairie de Cherbourg-Octeville et relative à l'utilisation de ses piscines durant l'année scolaire 2016 / 2017.

CONVENTIONS POUR UN INTERVENANT AUX TAP

Stéphane BARBÉ est autorisé à signer une convention relative à une intervention dans le cadre des TAP pour les deux derniers trimestres de l'année scolaire 2016 – 2017, avec le FCEH, qui propose un atelier « sport » pour la période du 6 janvier au 7 juillet 2017 inclus pour un coût horaire de 18 €.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Commune nouvelle : Stéphane BARBÉ informe le conseil municipal qu'une nouvelle étude débute concernant la mise en place d'une éventuelle commune nouvelle à six, avec Couville, Hardinvast, Martinvast, Saint-Martin le Gréard et Sideville. Des groupes de travail sont formés sur six thèmes différents, chaque groupe se réunira dans une des six communes, et les conseillers se sont répartis ainsi :

- Analyse de la situation financière (Hardinvast) : Philippe Roiné – Antoinette Colard.
- Ressources Humaines et organisation technique (Couvillie) : Stéphane Barbé – Sylvie Goupillot.
- Etat des lieux du patrimoine communal (Saint-Martin le Gréard) : Marcel Née – Loïc Renan.
- Scolaire, TAP, restauration scolaire, garderie, centre de loisirs (Sideville) : Olivier Dupont – Béatrice Lepoittevin.
- Préparation de la charte, gouvernance ... Nom, siège (Tollevast) : Stéphane Barbé – Philippe Roiné.
- Associations, CCAS, culturel... (Martinvast) : Chantal Travers – Laurence Lepley.

Stéphane Barbé indique également que, concernant le suivi administratif de cette étude, Edouard Lamache sera mis à disposition des groupes de travail dans le cadre d'une convention qui sera proposée au prochain conseil. Cette convention portera sur la moitié de son temps de travail, et la charge sera répartie également entre les six communes. Le coût estimé par commune est de 260 euros. En parallèle, le recours au service de remplacement du centre de gestion sera nécessaire afin de renforcer le service administratif de la mairie.

- Contrat de territoire : Stéphane Barbé indique aux conseillers qu'une réunion s'est tenue à la Communauté de Communes lors de laquelle les nouvelles modalités du contrat de territoire ont été exposées pour la période 2016-2021. Celui-ci est toujours piloté par le Conseil Départemental, mais désormais, il est porté par les communes contrairement au précédent, qui était porté par les intercommunalités. Des subventions de 100 euros par habitant sur deux ans et plafonnées à 100.000 euros peuvent être octroyées, et c'est un axe important pour les projets à venir.
- Accès ZA Claude Chappe et désenclavement de Tollevast : Une réunion s'est tenue en sous-préfecture le 16 novembre 2016 à ce sujet. Concernant l'accès à la zone commerciale par le rond-point de la station service d'Auchan, les différents services concernés par cette opération ont conclu que ce projet ne pouvait se faire qu'après la cession de terrains par l'Etat au privé. Cette procédure pouvant durer six mois, les travaux sont repoussés. Par ailleurs, les services de la DREAL ont été missionnés par le ministère des transports pour inclure le désenclavement de Tollevast dans le cadre des études menées pour la mise en sécurité de la RN13 entre Valognes et Cherbourg. Cette étude devra conduire à une nouvelle déclaration d'utilité publique, la précédente étant caduque depuis le mois de mai 2016. Le projet sera donc repoussé de plusieurs années.
- Marché de Noël : Le marché de Noël aura lieu les 3 et 4 décembre. L'ensemble du conseil municipal est invité à l'inauguration qui se tiendra à 11h à la salle polyvalente.
- Téléthon : Des crêpes seront vendues à l'école le vendredi 2 décembre et à Decathlon le samedi 3 décembre par des bénévoles de la commune. Le prix sera de 5 euros les dix crêpes.
- Spectacle de Noël de la « Tollevastaise » : Comme chaque année, il se tiendra le dernier vendredi avant les vacances scolaires de Noël, soit le vendredi 16 décembre. A l'issue de celui-ci, un feu d'artifice sera tiré dans le bourg.
- Eclairage de l'église : Alain Roulland remonte une information concernant l'éclairage de l'église, qui est défaillant. Marcel Née en prend note.
- Accessibilité : Alain Roulland indique qu'il a participé à une réunion concernant l'accessibilité à Valognes le mercredi 16 novembre. Il en effectue un bref compte-rendu.
- La prochaine réunion du conseil municipal aura lieu le mercredi 21 décembre 2016 à 18h30.

Fin de la séance : 23h25